

DEPARTEMENT DE LA REUNION

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SAINT-DENIS

Liberté - Egalité - Fraternité

ADMINISTRATION MUNICIPALE

N° 649 SG

Saint-Denis, le 18 Mai 1965

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

à  
Messieurs les  
CONSEILLERS MUNICIPAUX  
SAINT-DENIS

Mes Chers Collègues

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le VENDREDI 21 MAI 1965, à 17 heures, dans la salle des délibérations du Conseil.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Choix de l'emplacement de la Maison de la Culture - Confirmation du choix de l'architecte.
- 2°) Prélèvement sur les fonds propres du budget d'une somme de 10.000.000 de frs CFA à inscrire en dépense à l'article 230-19 du budget primitif 1965 sous le titre "Réfection du plafond de l'hôtel de ville".
- 3°) Accord avec la Société E.E.R. pour l'acquisition d'une parcelle de terrain de 10.000 m<sup>2</sup> sise à Saint-François au P.K. 2,500, à distraire du terrain MARTIN d'une superficie de 26.260 m<sup>2</sup>, dont la Commune doit rendre acquéreur. Terrain destiné à recevoir la construction d'un poste de distribution 63/15 KV à Saint-Denis, à l'arrivée de la ligne Takamaka.
- 4°) Acquisition d'un terrain de 1656 m<sup>2</sup> limitrophe du terrain Gazivily, sis à Saint-Denis, rue de la République, cadastré au nom de Mademoiselle Eugénie PIRAME, interdite, représentée par sa mère Madame Vve Deurveilher Molière, destiné à l'agrandissement de l'école construite sur le terrain Gazivily et qui sera vendu aux enchères dans le courant du mois de Mai.  
Pouvoir donné à un avoué de représenter la Commune.
- 5°) Ratification d'une dépense de 114.000 Frs relative à l'acquisition d'une pompe Flygt pour l'alimentation en eau de mer de la piscine municipale.

- 6°) Ratification des dépenses pour abonnement à des périodiques.
- 7°) Participation de la Commune pour un montant de Frs 72.000 aux frais relatifs aux travaux de rénovation du cadastre de la Commune (zone du Piedmont) - Dépense imputable à l'article 615 du budget primitif 1965.
- 8°) Ratification d'une dépense de 60.670 Frs pour des travaux d'installation d'une borne-fontaine à la hauteur du lotissement Bègue sur la route de Saint-François - A prélever sur le chapitre 634 du budget primitif 1965.
- 9°) Approbation des cahiers des charges concernant les fournitures ci-après : gaz, légumes, viandes et divers, nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires.
- 10°) Endiguement de la ravine des Patates à Durand - Emprunt de 40.000.000 de Frs CFA à contracter auprès de la C.C.C.E. pour le financement des travaux en cause.
- 11°) Marché de gré à gré passé avec l'Entreprise CANADAS pour construction de locaux en éléments "Wonder Building" au lieu-dit "Commune Primat".
- 12°) Intégration des gardes-champêtres dans un corps de police municipale.
- 13°) Répartition des subventions inscrites au chapitre 657 du budget primitif 1965.
- 14°) Cession à la Commune des terrains militaires entourant les monuments dits "Monument des Français" et "Monument des Anglais".
- 15°) Terrain prévu pour un cimetière à la Montagne.
- MAIRE 16°) Nomination d'un adjoint spécial pour la section de Sainte-Clotilde.
- 17°) Participation de la Municipalité aux opérations antibidonvilles dans la Commune. ~~MAIRE~~
- 18°) Questions diverses.

LE MAIRE;

  
Gabriel MACE